



Wallonie

Commune de La Louvière

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme ;

Le demandeur est Monsieur Fanara Gérald demeurant à la Place d'Aimeries 13 à 7110 Houdeng-Aimeries ;

Le terrain concerné est situé à la Place d'Aimeries 13 à 7110 Houdeng-Aimeries, cadastré Houdeng-Aimeries (11) section B n° 771 H ;

La présente demande de permis, qui consiste en la création d'un mur de clôture et d'une terrasse surélevée de 0,94cm , nécessite une enquête publique étant donné que le projet se situe dans la zone de protection du Canal du Centre

L'enquête se déroulera du **03/06/2021 au 17/06/2021** ;

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be .

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées durant la durée de l'enquête publique, soit du **03/06/2021 au 17/06/2021** au Collège Communal – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@lalouviere.be**

La clôture de l'enquête publique aura lieu le **17/06/2021 à 9H** auprès du service Développement territorial, en la salle 042 du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville – Place Communale 1 à 7100 La Louvière